

# PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE 2021

---

Du 27 Février 2021

Le samedi 27 février 2021, à 10h00, les membres de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Montagne Escalade se sont réunis en visioconférence via la plateforme ZOOM pour l'Assemblée Générale sur convocation du président.

Concernant la liste des membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, celle-ci figure en annexe (annexe 1) du présent procès-verbal.

Un document support reprenant l'intégralité des éléments présentés lors de cette AG, est disponible sur le site internet de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

L'Assemblée était présidée par **M. Frédéric CARRINCAZEAUX**, Président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, **Mme Olivia PUTZEYS**, Secrétaire Générale de l'association.

Plus du tiers des membres (30 clubs) représentant plus du tiers des voix (5 091 voix) étaient représentées. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts : CONVOCATION - REUNION.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Modifications des statuts
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020
3. Rapport moral : présentation, délibérations, votes
4. Rapport d'activité : présentation, délibérations, votes
5. Rapport financier : présentation, délibérations, votes
6. Présentation des listes et recevabilités des candidatures par la commission de surveillance des opérations électorales
7. Election du nouveau comité directeur
8. Election du nouveau bureau
9. Proclamation des résultats
10. Orientations et budget 2021, par la nouvelle équipe : présentation, délibérations, votes
11. Questions diverses

**La séance est ouverte à 10H45.**

Le Président accueille l'assemblée, tient à remercier tous les participants et Pierre YOU pour leur présence.

Il excuse également Philippe SAID, Président du CROS, qui n'a pu être présent.

Le Président a ensuite introduit l'assemblée générale.

L'intégralité du discours d'introduction du Président est consultable en annexe (annexe 2) du présent procès-verbal.

L'ensemble des documents modifiés et actualisés, relatifs à cette assemblée générale sont disponibles sur le site de la Ligue : <http://na.ffme.fr>. Ainsi vous y retrouverez :

- [Rapport d'activité 2020](#)
- [Rapport financier 2020](#)
- [LINAME Comptes annuels](#)
- [Document support de présentation \(PPT\)](#)
- [Présentation des candidats de la liste « Continuons d'avancer ensemble »](#)
- [Profession de foi de la liste « Continuons d'avancer ensemble »](#)

### **1. Modifications des statuts :**

Quorum non atteint au niveau du nombre de clubs présents et/ou représenté (30 sur 44) : l'Assemblée ne peut donc pas valablement délibérer conformément à l'article 31 des statuts.

Le vote est donc reporté.

### **2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020 :**

Vote de la **résolution n°1** : Procès-verbal de l'Assemblée générale 2020.

NON VOTANTS : 1 249

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 3 842

**Résolution n°1 adoptée.**

### **3. Rapport moral :**

L'ensemble du rapport moral du Président est consultable depuis le document intitulé « *Rapport d'activité 2020* ».

Vote de la **résolution n°2** : Rapport moral 2020

NON VOTANTS : 1 156

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 3 935

**L'assemblée générale approuve le rapport moral de l'année 2020**

### **4. Rapport d'activité :**

Pour le rapport d'activité 2020 il convient de se référer aux documents suivants (<http://na.ffme.fr>) :

- [Rapport d'activité 2020](#)
- [Document support de présentation \(PPT\)](#)

L'ensemble des actions dans lesquelles la Ligue s'est engagée en 2020 a été présenté et les observations suivantes ont pu être relevées :

- En ski alpinisme, la course classique prévue à LA PIERRE SAINT MARTIN n'a pas eu lieu, mais la Vertical Race a bien eu lieu à Gourette (T. GAFFET)

- Pour les formations juge qui ont eu lieu en 2019 mais qui n'ont pas pu être validées : le temps de validation va-t-il être augmenté ? (M. FEUILLET)  
Pierre YOU indique qu'il va transmettre cette demande totalement justifiée au service formation
- S'agissant des textiles pour l'engagement des juges, ne serait-il pas judicieux de faire une action nationale ? (G. PITOUS)  
La boutique ne propose pas de tenue spécifique Juge (T. GAFFET)  
Fernand RINGOT, salarié de la Ligue, indique que la question a été soulevée récemment lors d'une réunion fédérale portée par le département animation territoriale à laquelle Jimmy KILFIGER, nouveau responsable marketing de la fédération, était présent. Ces éléments ont ainsi été pris en note.  
Jean-Jacques NIVET précise qu'au niveau national, il n'y a que les PDJ2 qui sont équipés par le National, l'équipement PDJ1 et Juges étant une compétence des Ligues.
- Des stages SNE seront-ils organisés ? (PA. BERNARD)  
F. RINGOT indique que la commission Formation souhaite maintenir les formations et notamment SNE car plus facile à organiser au vu du contexte  
Qu'en est-il des recyclages initiateurs SNE ?  
F. RINGOT précise que les contenus de formation ne sont pas prêts pour l'instant mais qu'une réflexion sera engagée prochainement avec les instructeurs. Le recyclage reste un objectif prioritaire de la commission formation.
- Il faudrait envisager, notamment au niveau local et régional, un lien numérique entre les instructeurs et les initiateurs clubs pour faciliter la reprise quand elle viendra (P. REMY)
- N'est-il pas prématuré d'enlever le profil des initiateurs non recyclés vu que les formations ont été annulées ? (P. REMY)  
C'est un traitement informatique automatisé. Possibilité de voir avec la fédération ce qu'il serait possible de faire pour prolonger le profil des personnes concernées. En fonction du contexte sanitaire et des besoins des clubs, la ligue peut se mobiliser pour mettre en place des formations le plus rapidement possible.

Vote de la **résolution n°3** : Rapport d'activité 2020

NON VOTANTS : 2 041

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 3 050

**L'assemblée générale approuve le rapport d'activité de l'année 2020.**

## **5. Rapport financier :**

M. DUCOURNEAU du Cabinet comptable IN EXTENSO présente les comptes de la Ligue : le compte de résultat arrêté au 31 décembre 2020, le détail des produits, le détail des charges, les charges par action et le bilan actif/passif.

La situation financière de la Ligue est favorable et dégage un bénéfice de 9 329 €.

Pour le rapport financier 2020 il convient de se référer aux documents suivants (<http://na.ffme.fr>) :

- [Rapport financier 2020](#)
- [LINAME Comptes annuels](#)
- [Document support de présentation \(PPT\)](#)

Les observations suivantes ont été formulées :

- Les produits exceptionnels correspondent au solde de la subvention attribuée par le Conseil Régional au titre de l'année 2019.
- Concernant l'achat de tickets SAE, il était prévu un achat groupé à l'automne : est-il toujours prévu ? (MA. MAGNE)  
F. RINGOT explique que les salles étant fermées, il n'était pas judicieux d'acheter les tickets. Mais la Ligue a la volonté de renouveler cette action dès que cela sera possible (rentrée saison prochaine)

2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40  
info@na.ffme.fr  
<http://na.ffme.fr>

- Comment avec un solde annuel positif, on perd en trésorerie et en total actif ? (P. REMY)  
M. DUCOURNEAU explique que cela est dû à cause du passif et notamment du fait de la baisse important des produits constatés d'avance c'est-à-dire des licences.

Vote de la **résolution n°4** : Rapport financier 2020

NON VOTANTS : 1 440

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 3 651

**Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, présentés ce jour.**

#### **6. Election du nouveau comité directeur :**

Une seule liste de candidats a été reçue au siège de la ligue.

La commission de surveillance des opérations électorales composée de Karine HERNANDO, Christian GALLINO et Pascal PENOTY a validé la recevabilité de la liste.

Les documents concernant la présentation de l'équipe qui constitue la liste et la profession de foi sont disponibles sur le site de la Ligue : <http://na.ffme.fr>.

Vote de la **résolution n°5** : nouveau comité directeur

NON VOTANTS : 1 022

CONTRE : 0

ABSTENTION : 227

POUR : 3 842

**La liste « Continuons d'avancer ensemble » est donc élue.**

Avant la pause, Pierre YOU prend la parole pour féliciter la nouvelle équipe de son élection. Il tient également à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et souhaite à la Ligue une longue route encore.

Il précise que s'il quitte la présidence de la FFME, son engagement ne s'arrête pas là puisqu'il rejoint la Fédération internationale d'escalade en tant que trésorier.

#### **7. Election du nouveau bureau et proclamation des résultats :**

Lors de la pause repas, les membres du CODIR nouvellement élus se sont réunis afin d'élire les membres du bureau.

Les membres du CODIR proposent la nomination de Jean-François BRIAND au poste de Président de la Ligue.

Vote de la **résolution n°6** : Nomination du Président de la Ligue

NON VOTANTS : 1 877

CONTRE : 0

ABSTENTION : 671

POUR : 2 543

**La nomination de Jean-François BRIAND au poste de Président de la Ligue est approuvée par l'assemblée générale.**

Les résultats suivants sont proclamés à l'Assemblée Générale :

Président : Jean-François BRIAND

Vice-Président.e.s : Jean Jacques NIVET et Valérie MOUTAULT

Secrétaire Générale : Olivia PUTZEYS  
Trésorier : Francis BAUER

## 8. Orientations et budget 2021 :

Il est exposé les axes de travail et principales actions qui seront menées cette année.  
Vous retrouverez ces actions dans le document support de présentation de l'AG de la Ligue, disponible et consultable sur le site internet de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

Les observations suivantes sont soulevées :

- Quid du COVID et de la reprise ? (P. REMY)  
F. RINGOT explique qu'il existe un certain nombre de dispositifs territoriaux qui doivent permettre aux clubs de redémarrer. C'est le cas du Conseil Régional qui a mis en place « le Plan Rebond Sport ». L'objectif de cet appel à projet est de permettre aux acteurs sportifs régionaux d'acquiescer du matériel afin de relancer l'activité ou faire face aux nouveaux enjeux pour renforcer les projets sportifs. Cette aide pourrait ainsi être mobilisée par la Ligue en faveur des clubs de notre territoire. Pour faire cela, il faut être en capacité de faire émerger les besoins des clubs (via des réunions spécifiques par exemple).  
Les clubs multi-activité sont moins touchés. Les aides de l'Etat de mois à mois sur les recettes des clubs entre les années N et N-1 sont conséquentes (T. GAFFET)
- La FFME a-t-elle émis des hypothèses par rapport au COVID pour aider les clubs ? (D. QUELLA-VILLEGGER)  
P. REMY précise que le bilan financier du National est très mauvais avec un déficit avoisinant les 450 K€.
 

JJ. NIVET : Hormis les aides nationales, Les clubs peuvent éventuellement se rapprocher de leur commune, de leur intercommunalité ou de leur département pour voir avec eux si des accompagnements financiers ou autres sont envisagés ? Chaque territoire ayant sa propre politique vis-à-vis du monde associatif, il n'y a que localement qu'une réponse de proximité puisse être trouvée.

P. BONHOMME indique que lorsqu'on se retourne vers les maires pour obtenir des aides, on peut entendre l'inverse « il faut aller voir votre fédération ». Ce qu'il serait intéressant c'est de faire un inventaire pour voir dans quel état sont les clubs, identifier ceux qui sont en réelle difficulté et déterminer les actions à mener

P. REMY précise que c'est ce qu'il va être fait sur le CT 33. Mais qu'au-delà des aides financières, il faut également se pencher sur l'encadrement et les bénévoles qui sont passés à autre chose et qui risquent à manquer lors de la reprise

JC BACOT indique partager les propos de Patrick et Pierre. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur les adhésions, le problème étant de savoir comment les gérer et avec quels moyens.

Présentation des prévisionnels de produits et de charges correspondant aux actions précédemment exposées.

La précision suivante a été apportée : Maintien du montant de la cotisation régionale à 7 €.

Vote de la **résolution n°5** : Budget prévisionnel 2021

NON VOTANTS : 1 389

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 3 702

**L'assemblée générale adopte le Budget prévisionnel 2021.**

## 9. Questions diverses :

2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40  
info@na.ffme.fr  
<http://na.ffme.fr>

Aucune question n'a été soulevée par l'Assemblée.

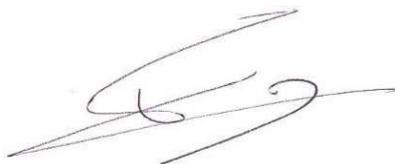
**La séance a été levée à 15H.**

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Bordeaux, le 27/02/2021

Le Président de séance

*Frédéric CARRINCAZEAX*



Le Secrétaire de séance

*Olivia PUTZEYS*



Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés

Annexe 2 : Rapport moral du Président de la Ligue F. CARRINCAZEUX



2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40  
info@na.ffme.fr  
<http://na.ffme.fr>

## Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés

N° Affiliation	Structure	NOM du représentant
16001	Asso. Des Sports de Montagne et d'Escalade	VARENNES Valérie
16003	Amicale Laïque Barbezieux	FEUILLET Martine
17001	CRACQ Jeunes Escalade	ROSELLI Jacques
17004	Haute Saintonge Escalade Club	COCU Samuel
17007	Gémozac Escalade et Montagne	BRUNELLE Vianney
17011	Club Montagne Escalade du Château d'Oleron	ROSELLI Jacques
19002	Tulle Grimpe	PITOUS Guillaume
19003	Brive Escalade Club	PITOUS Guillaume
24007	Les Trois Mousquetons Boulazacois	BRIAND Jean-François
33015	Escalibourne	MAGNE Marc-Alexandre
33026	S.A.G.C Escalade	BONHOMME Patrick
33030	Duros Escalade	DUFAURE Olivier
33032	Union Saint Bruno	GRELET Antoine
33038	Alpi-Rando-Escal. Thales Pessac	TURPEAU Philippe
33041	Clup Alpin Pessacais	BACOT Jean-Claude
33051	Parempuyre Vertical	REMY Pierre
33060	Grimpe En Teste	BERNARD Pierre-Alain
33064	Lacanau Escalade	BERNARD Pierre-Alain
40003	Club Rando Ygos	CARRINCAZEUX Frédéric
40007	Roq'Landes	JEGOUX Jérôme
40015	Amicale Laïque Dacquoise	MINJACQ David
64013	Pyrénéa Sports	GAFFET Thibault
64045	Le Mur	POLES Grégory
64060	Lézards de Lescar	CHARLIER Yohann
79006	Ameroc	DA SILVA Simon
79008	Crensoa	BRISSON André-Klaus
79010	Club Alpin Français Niort	SCHREVEL Valérie
86001	ALMA	RIOUX Clément
86002	APEM	QUELLA-VILLEGER Dominique
86012	Gravité +	MOUTAULT Valérie
	CT 16	PINOT Jean-Benoît
	CT 24	PANTALEAO Florian
	CT 33	BERNARD Pierre-Alain
	CT 79	DA SILVA Simon
	CT Lim	PITOUS Guillaume
	FFME SIÈGE	YOU Pierre
	LIGUE NA	CARRINCAZEUX Frédéric
	LIGUE NA	PUTZEYS Olivia
	LIGUE NA	BAUER Francis
	LIGUE NA	NIVET Jean-Jacques
	LIGUE NA	BERNARD Claudine
	LIGUE NA	BRIAND Jean-François
	LIGUE NA	MOUTAULT Valérie
	LIGUE NA	ROSELLI Jacques
	LIGUE NA	RINGOT Fernand
	CABINET COMPTABLE IN EXTENSO	DUCOURNEAU Jean-Luc

## Annexe 2 : Rapport moral du Président de la Ligue F. CARRINCAZEUX

Bonjour à tous,

Merci pour votre participation à cette AG dans un mode de fonctionnement qui s'impose à nous. Je comprends que certains n'adhèrent pas à ce format, mais il nous faut saluer l'outil numérique qui permet en cette circonstance, le maintien de l'exercice démocratique.

Je voudrais également souligner l'intérêt que représente la visioconférence dans nos échanges quotidiens, dans le fonctionnement général de notre Ligue dont les distances étaient une contrainte forte. Aujourd'hui, la généralisation de l'utilisation d'outils de visioconférence permet de faire tomber les barrières en devenant un **outil de proximité**. Cela représentera à n'en pas douter, un **gain d'efficacité et de représentativité**, nos réunions étant alors **interactives, productives et engageantes**.

Le virtuel ne remplacera pas tout ; à nous tous de n'en faire qu'un outil au service de l'humain.

Ce format d'AG nécessite de s'adapter, mais demande comme en présentiel, d'être concis afin que chacun puisse s'exprimer. Je ne reviendrai donc pas sur le contenu du mot du président dont vous avez pu prendre connaissance dans les documents qui vous ont été transmis.

Je rappellerai simplement quelques points clés :

**1-Je tiens à insister sur mes remerciements** très sincères pour ceux qui m'ont accompagné dès le début de cette aventure, car je mesure parfaitement l'engagement d'une équipe constituée dans un contexte très sensible.

**2-Je réaffirme ensuite la priorité de la Ligue : celle du soutien aux clubs et CT.** Il s'agit là du marqueur de la politique de la Ligue que j'ai défendue.

**3-Cela s'est donc traduit par une proximité avec les territoires.** Nous sommes venus à la rencontre du terrain, en maintenant volontairement et factuellement, j'insiste sur ce point, en maintenant donc réellement les relations même distendues, dans des contextes parfois extrêmement défavorables ou sensibles.

**4-Je tiens ensuite à souligner l'engagement bénévole de tous, élus de la Ligue ou non,** dans les commissions Formation, Compétitions et Accès au sport de haut niveau.

**5-Dans la continuité, j'insiste aussi sur le travail mené pour développer toutes nos activités ;** j'évoque ici la réalisation du schéma du plan montagne qui sera probablement l'un des futurs axes forts de la politique de la Ligue.

**6-Aujourd'hui, une équipe renouvelée conduira la politique fédérale régionale.** C'est avec vous, avec votre contribution que sa déclinaison sera la plus efficace. Si je dois émettre un souhait pour l'avenir, c'est celui de vous savoir présents aux côtés de cette nouvelle équipe, mais surtout à l'écoute des licenciés pour que la fédération reflète aussi les aspirations du plus grand nombre.

Je vous remercie.